

COMPTE RENDU DU COMITE DE CONCERTATION DES PRODUCTEURS

Réunion du 28 mars 2019

1. PARTICIPANTS

Société	
ALBIOMA	Romain David
AMARENCO	Laura Lopez
AMARENCO	Laurent Montrade
AMARENCO	Benjamin Généré
CORSICASOLE	Matthias Levy
CORSICASOLE	Théodore De Maupeau
EDF RENOUVELABLES	Alain Bos
EDF PEI	Lison Soler
NW ENERGY	Joel Demoroque
NW ENERGY	Fabrice Jean-Baptiste
QUADRAN	Benjamin Vié
SER	Samy Engelstein
SER	Jérôme Billeret
SUNZIL	Boris Préaucht
VALOREM	Nicolas Seytier
EDF SEI	Stéphane Janssen
EDF SEI	Jean Martinon
EDF SEI	Emeric Gueguen
EDF SEI	Denis Rosso
EDF SEI	Paul Fourment
EDF SEI	Quentin Delafontaine
EDF SEI	Caroline Le Sueur
EDF SEI	Anne-Sophie Castille
EDF SEI	Laurent Capely
EDF SEI	Sébastien Quenet

2. PRINCIPAUX ECHANGES ET DECISIONS

2.1. STATISTIQUES RACCORDEMENT

Plusieurs participants indiquent que si le délai théorique est de 3 mois (pas de pic de demandes), le délai réel est quant à lui bien supérieur et interrogent EDF SEI sur les moyens mis en œuvre (à Rennes et dans les centres) afin de remédier à cette situation. EDF SEI indique être parfaitement conscient de la situation, apporte les explications sur les différentes difficultés rencontrées selon les étapes et annonce, entre autre, un renforcement de l'équipe ARD.

Il est proposé de créer de nouveaux indicateurs :

- « Taux de chute » des demandes entrées en file d'attente
- Age moyen des projets en file d'attente
- Respect des délais (envoi PTF / CR, mise en service, ...)

Amarenco demande si le délai pour produire les documents est global ou différencié par territoire. EDF répond que le délai est global (basé sur le volume total des demandes) alors qu'une partie des tâches est effectivement réalisée localement (la charge dépend donc de la répartition des demandes sur les différents centres)

2.2. S(R)RRENR

Le SER interroge EDF SEI sur le processus mis en place sur chaque territoire afin d'associer les producteurs (au travers de leurs représentants) au processus d'élaboration.

EDF SEI indique que les producteurs ont été associés sous différentes formes à l'élaboration de la version V0 du schéma (principalement pour le recensement et spatialisation des projets) et que cette V0 leur est systématiquement diffusée lors de la phase de consultation des parties prenantes (obligation réglementaire).

Le SER s'étonne du coût de certains ouvrages et de l'évaluation de certains gisements. EDF SEI invite tous les participants à transmettre leurs remarques à leur représentants afin que celles-ci soient remontées aux différents Centres EDF SEI dans le cadre de la phase de consultation actuellement en cours. EDF SEI rappelle en effet que le schéma soumis à consultation est un document projet susceptible d'être amendé en fonction des remarques et propositions qui seront reçues.

2.3. STOCKAGE CENTRALISE

Corsicasole indique que le format retenu pour le dépôt des projets (fenêtre de saisine de la CRE) l'avait été car le régulateur considérait que le marché de stockage n'était pas concurrentiel. Au vu du nombre (conséquent) de projets déposés, CorsicaSole s'interroge sur la pertinence de maintenir ce format.

EDF SEI indique que ce point appartient à la CRE mais qu'au-delà de l'aspect concurrentiel ce format semble également pertinent dans la mesure où les projets lauréats doivent avoir un niveau minimum d'efficacité (économie de charges de service public).

2.4. DTR

Les participants valident la proposition de mise en œuvre transitoire concernant les Propositions de Raccordement Avant Complétude (PRAC).

EDF SEI instruira, dans le cadre de la mise en concertation de la note SEI REF 07, la question relative au transfert des demandes (société mère -> société projet) en cas de passage de l'étape PRAC à l'étape Proposition de Raccordement

2.5. DIVERS

Comptage : Des questions relatives au fonctionnement du parc de comptage d'EDF SEI sont posées en séance par plusieurs producteurs. Il est donc proposé d'organiser un GT dédié sur ce sujet, et que dans ce cadre chaque producteur adresse avant fin avril à Stéphane Janssen (stephane.janssen@edf.fr) la liste de ses remarques / questions.

PV+Stockage : Quadran demande s'il est possible d'envoyer des dossiers partiels pour validation des essais. Réponse : Non, seuls des dossiers complets sont attendus (nécessaire pour faire face à l'afflux prévu de dossiers). En revanche les équipes d'EDF SEI sont à disposition des producteurs pour répondre à des questions ponctuelles des producteurs sur des fiches essais particulières, préalablement à la réalisation du test et/ou l'envoi du dossier.

PV+Stockage : CorsicaSole interroge EDF SEI sur le cadre contractuel et tarifaire qu'il est possible de mettre en œuvre en vue de réaliser des soutirages (à puissance maximale) lors de la phase d'essai (qualification du matériel)

Guichet de rencontre AR-SEI : les participants accueillent favorablement la proposition d'un guichet de rencontre avec les équipes Accueil et Etude d'EDF SEI en marge des CCP (demi-journée précédant ou suivant le CCP). Ce format sera expérimenté le 25 juin. Les producteurs intéressés peuvent s'inscrire auprès de Jean Martinon (jean.martinon@edf.fr) en précisant les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Poste de livraison en container : EDF SEI indique qu'il n'existe pas de poste métallique qualifié (norme C13-100) à date. Ce sujet sera ajouté à l'ordre du jour du prochain CCP.